



MARIE ET SA COUSINE ELISABETH

(CARL MULLER

XX
T



nos p
de n
culée

SU

Le
d'inc

XX^{me} ANNÉE

1^{er} JUILLET



1904

N° 7



Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

L'Immaculée Conception



PRÈS avoir développé les textes sur lesquels le dogme de l'Immaculée-Conception s'appuie dans la sainte Ecriture et dans la tradition des Pères, il nous reste à faire l'histoire de ce dogme, et c'est là que nous trouverons surtout les Frères-Mineurs, les invincibles champions de l'Immaculée.

Mais, auparavant, nous voulons publier dans nos pages pour la livrer aux méditations de nos lecteurs l'Encyclique de notre saint Père le Pape Pie X promulguant le Jubilé de l'Immaculée-Conception.

ENCYCLIQUE

DE N. S. P. LE PAPE PIE X

SUR LE JUBILÉ DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION

PIE X, PAPE

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

Le cours du temps nous ramènera, dans peu de mois, à ce jour d'incomparable allégresse où, entouré d'une magnifique couronne de

cardinaux et d'évêques — il y a de cela cinquante ans — Notre prédécesseur Pie IX, pontife de sainte mémoire, déclara et proclama de révélation divinè, par l'autorité du magistère apostolique, que Marie a été, dès le premier instant de sa conception, totalement exempte de la tache originelle. Proclamation dont nul n'ignore qu'elle fut accueillie par tous les fidèles de l'univers d'un tel cœur, avec de tels transports de joie et d'enthousiasme, qu'il n'y eut jamais, de mémoire d'homme, manifestation de piété, soit à l'égard de l'auguste Mère de Dieu, soit envers le Vicaire de Jésus-Christ, ni si grandiose ni si unanime.

Aujourd'hui, Vénérables Frères, bien qu'à la distance d'un demi-siècle, ne pouvons-nous pas espérer que le souvenir ravivé de la Vierge Immaculée provoquera en nos âmes comme un écho de ces saintes allégresses, et renouvellera les spectacles magnifiques de foi et d'amour envers l'auguste Mère de Dieu, qui se contemplèrent en ce passé déjà lointain ? Ce qui Nous le fait désirer ardemment, c'est un sentiment que Nous avons toujours en Notre cœur, de piété envers la bienheureuse Vierge, aussi bien que de gratitude profonde pour ses bienfaits. Ce qui d'ailleurs Nous en donne l'assurance, c'est le zèle des catholiques perpétuellement en éveil et qui va au-devant de tout nouvel honneur, de tout nouveau témoignage d'amour à rendre à la sublime Vierge.

PREMIÈRE PARTIE (1)

Espérances de salut que nous apporte le Cinquantenaire de l'Immaculée-Conception

Cependant Nous ne voulons pas dissimuler qu'une chose avive grandement en Nous ce désir : c'est qu'il Nous semble, à en croire un secret pressentiment de Notre âme, que Nous pouvons nous promettre, pour un avenir peu éloigné, l'accomplissement des hautes espérances, et assurément non téméraires, que fit concevoir à Notre prédécesseur Pie IX et à tout l'épiscopat catholique la définition solennelle du dogme de l'Immaculée-Conception de Marie.

Ces espérances, à la vérité, il en est peu qui ne se lamentent de ne les avoir point vues jusqu'ici se réaliser et qui n'empruntent à Jérémie cette parole : *Nous avons attendu la paix, et ce bien n'est pas*

(1) Cette division n'est pas dans le texte. Nous l'avons introduite, après d'autres Revues, pour la plus grande commodité des lecteurs.

venu ; *
taxer de
considér
compter
que dur
la Vierge
si admir
ficale, f
sitôt sur
ment ir
Vicaire
toute la
la divi
Léon X
l'Eglise
aucun
plus tôt
Marie c
manifes
temples
de hau
diens,
pour ce
Tant
sollicit
doivent
que no
Provid
extrém
temps
prendre
avec u
de nou
terre e.

Mai
fut dé

venu ; *le temps de la guérison, et voici la terreur. Mais ne faut-il pas taxer de peu de foi des hommes qui négligent ainsi de pénétrer ou de considérer sous leur vrai jour les œuvres de Dieu? Qui pourrait compter, en effet, qui pourrait supputer les trésors secrets de grâces, que durant tout ce temps, Dieu a versés dans son Eglise à la prière de la Vierge? Et, laissant même cela, que dire de ce concile du Vatican, si admirable d'opportunité, et de la définition de l'infaillibilité pontificale, formulée si bien à point à l'encontre des erreurs qui allaient sitôt surgir, et de cet élan de piété, enfin, chose nouvelle et véritablement inouïe, qui fait affluer, depuis longtemps déjà, aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ, pour le vénérer face à face, les fidèles de toute langue et de tout climat? Et n'est-ce pas un admirable effet de la divine Providence que Nos deux prédécesseurs, Pie IX et Léon XIII, aient pu, en des temps si troublés, gouverner saintement l'Eglise dans des conditions de durée qui n'avaient été accordées à aucun autre pontificat? A quoi il faut ajouter que Pie IX n'avait pas plus tôt déclaré de croyance catholique la Conception sans tache de Marie que, dans la ville de Lourdes, s'inauguraient de merveilleuses manifestations de la Vierge; et ce fut, on le sait, l'origine de ces temples élevés en l'honneur de l'Immaculée Mère de Dieu, ouvrages de haute magnificence et d'immense travail, où des prodiges quotidiens, dus à son intercession, fournissent de splendides arguments pour confondre l'incrédulité moderne.

Tant et de si insignes bienfaits, accordés par Dieu, sur les pieuses sollicitations de Marie, durant les cinquante années qui vont finir, ne doivent-ils pas nous faire espérer *le salut, pour un temps plus prochain que nous ne l'avions cru*? Aussi bien, est-ce comme une loi de la Providence divine, l'expérience nous l'apprend, que des dernières extrémités du mal à la délivrance il n'y a jamais bien loin. *Son temps est près de venir, et ses jours ne sont pas loin. Car le Seigneur prendra Jacob en pitié, et en Israël encore il aura son élu.* C'est donc avec une entière confiance que nous pouvons attendre nous-mêmes de nous écrier sous peu : *Le Seigneur a brisé la verge des impies. La terre est dans la paix et le silence; elle s'est réjouie et elle a exulté.*

Premier fondement de cette espérance :

Marie est la Mère du divin Sauveur

Mais si le cinquantième anniversaire de l'acte pontifical, par lequel fut déclarée sans souillure la conception de Marie, doit provoquer au

sein du peuple chrétien d'enthousiastes élans, la raison en est surtout dans une nécessité qu'ont exposée Nos précédentes Lettres Encycliques. Nous voulons dire *de tout restaurer en Jésus-Christ*. Car qui ne tient pour établi qu'il n'est route, ni plus sûre ni plus facile que Marie, par où les hommes puissent arriver jusqu'à Jésus-Christ, et obtenir, moyennant Jésus-Christ, cette parfaite adoption des fils, qui fait saint et sans tache sous le regard de Dieu ? Certes, s'il a été dit avec raison à la Vierge : *Bienheureuse qui avez cru, car les choses s'accompliront qui vous ont été dites par le Seigneur*, savoir, qu'elle concevrait et enfanterait le Fils de Dieu ; si, conséquemment, elle a accueilli dans son sein Celui qui par nature est Vérité, de façon que, *engendré dans un nouvel ordre et par une nouvelle naissance... invisible en lui-même, il se rendit visible dans notre chair* ; du moment que le Fils de Dieu est l'auteur et le consommateur de notre foi, il est de toute nécessité que Marie soit dite participante des divins mystères et, en quelque sorte, leur gardienne, et que sur elle aussi, comme sur le plus noble fondement après Jésus-Christ, repose la foi de tous les siècles.

Comment en serait-il autrement ? Dieu n'eût-il pu, par une autre voie que Marie, nous octroyer le réparateur de l'humanité et le fondateur de la foi ? Mais puisqu'il a plu à l'éternelle Providence que l'Homme-Dieu nous fût donné par la Vierge, et puisque celle-ci, l'ayant eu de la féconde vertu du divin Esprit, l'a porté en réalité dans son sein, que reste-t-il si ce n'est que nous recevions Jésus des mains de Marie ? Aussi voyons-nous que dans les saintes Ecritures, partout où *est prophétisée la grâce qui doit nous advenir*, partout aussi, ou peu s'en faut, le Sauveur des hommes y apparaît en compagnie de sa sainte Mère. Il sortira, l'agneau dominateur de la terre, mais de la pierre du désert ; elle montera, la fleur, mais de la tige de Jessé. En voyant, dans l'avenir, Marie écraser la tête du serpent, Adam contint les larmes que la malédiction arrachait à son cœur. Marie occupe la pensée de Noé dans les fiancs de l'arche libératrice ; d'Abraham, empêché d'immoler son fils ; de Jacob, contemplant l'échelle où montent et d'où descendent les anges ; de Moïse, en admiration devant le buisson qui brûle sans se consumer ; de David, chantant et sautant en conduisant l'arche divine ; d'Elie, apercevant la petite nuée qui monte de la mer. Et, sans nous étendre davantage, nous trouvons en Marie, après Jésus, la fin de la loi, la vérité des images et des oracles.

Qu'il
naissance
considèr
dans un
années,
fils. Le
Jésus, c
et fondé
qu'à sa
avait vu
dans le
secrets
son Fil
Jésus ;
connaît

Il su
non pl
trine d
êtes le
nous pr
aussi il
source.

Et n
et corr
largem
pas no

Qu'il appartienne à la Vierge, surtout à elle, de conduire à la connaissance de Jésus, c'est de quoi l'on ne peut douter, si l'on considère, entre autres choses, que, seule au monde, elle a eu avec lui, dans une communauté de toit et dans une familiarité intime de trente années, ces relations étroites qui sont de mise entre une mère et son fils. Les admirables mystères de la naissance et de l'enfance de Jésus, ceux notamment qui se rapportent à son Incarnation, principe et fondement de notre foi, à qui ont-ils été plus amplement dévoilés qu'à sa Mère ? *Elle conservait et repassait dans son cœur* ce qu'elle avait vu de ses actes à Bethléem, ce qu'elle en avait vu à Jérusalem dans le temple ; mais initiée encore à ses conseils et aux desseins secrets de sa volonté, elle a vécu, doit-on le dire, de la vie même de son Fils. Non, personne au monde, comme elle, n'a connu à fond Jésus ; personne n'est meilleur maître et meilleur guide pour faire connaître Jésus.

Il suit de là, et Nous l'avons déjà insinué, que personne ne la vaut non plus, pour unir les hommes à Jésus. Si, en effet, selon la doctrine du divin Maître, *la vie éternelle consiste à vous connaître, vous qui êtes le seul vrai Dieu et qui nous avez envoyé Jésus-Christ*, comme nous parvenons par Marie à la connaissance de Jésus-Christ, par elle aussi il nous est facile d'acquérir la vie dont il est le principe et la source.

Et maintenant, pour peu que nous considérons combien de motifs et combien pressants, invitent cette Mère très-sainte à nous donner largement de l'abondance de ces trésors, quels surcroîts n'y puisera pas notre espérance ! Marie n'est-elle pas la Mère de Dieu ?

(A suivre)



Nouvelles Petites Fleurs Franciscaines

Chapitre lv. — Comment le bienheureux François enseigna à plusieurs frères le moyen de gagner les âmes de quelques brigands par l'humilité et la charité. (1)



ES brigands qui se cachaien d'ordinaire dans les forêts pour dévaliser les passants, venaient de temps en temps quêter du pain à l'ermitage des frères.

Cet ermitage était situé dans les montagnes qui dominant Borgo San Sepolcro. Plusieurs frères étaient d'avis qu'il valait mieux leur refuser l'aumône, mais les autres touchés de compassion la leur faisaient dans le dessein de les porter au repentir.

Dans ce temps-là, le bienheureux François vint en ce lieu, alors les frères lui demandèrent s'il convenait de faire l'aumône à ces brigands. Le bienheureux François leur répondit : « Si vous suivez mon conseil, j'ai confiance dans le Seigneur que vous gagnerez leurs âmes. Allez donc, procurez-vous du bon pain et d'excellent vin, et portez-les-leur dans la forêt où ils demeurent. Vous les appellerez en criant : Hé ! Nos frères les brigands, venez à nous, nous sommes vos frères ; nous vous apportons du bon pain et du bon vin. »

« Ils accourront vite. Alors, étendez une nappe par terre, posez dessus le pain et le vin, et servez-les en toute humilité et avec joie, jusqu'à ce qu'ils soient rassasiés. Après le repas, vous leur prêcherez la parole du Seigneur et finalement vous leur demanderez, pour l'amour de Dieu, qu'ils vous promettent de ne frapper personne et de ne faire de tort à la vie de qui que ce soit. Ne leur adressez que cette demande. Si vous demandiez tout en une seule fois, ils ne vous écouteront pas, tandis que par votre humilité et votre charité vous obtiendrez aussitôt la promesse que vous aurez sollicitée.

« Pour les récompenser de cette bonne promesse, un autre jour vous leur porterez avec le pain et le vin, des œufs et du fromage, et vous servirez leur repas. Après cela, vous leur direz : Pourquoi restez-vous ici dans la forêt à mourir de faim et à souffrir bien d'au-

(1) Speculum perfectionis IV, cap. 66.

« tres ma
« vaies v
« siez au
« même
« vos âme
se conve
gagnés. »

Les f
avait di
écouter
frères le
des frère
leur en c
portant l
ment qu
confessio
mains de
et ne rev



et dont
de Mais
maient
à leurs
des Zéle
tiaires s
courage

« tres maux, et avec cela par vos desseins pervers et vos actions mauvaises vous perdez vos âmes, à moins que vous ne vous convertissiez au Seigneur. Servez donc le Seigneur : c'est bien mieux. Lui-même subviendra aux besoins de vos corps dans ce siècle et sauvera vos âmes à la fin de votre vie. » Alors le Seigneur leur inspira de se convertir, et ce sera votre humilité et votre patience qui les auront gagnés. »

Les frères observèrent tout ce que le bienheureux François leur avait dit, et par la grâce et la miséricorde de Dieu, les brigands les écoutèrent et remplirent à la lettre, de point en point, tout ce que les frères leur demandaient avec tant d'humilité. L'humilité et la bonté des frères les avaient tellement touchés qu'ils en firent plus qu'on ne leur en demandait, ils se mirent à servir les religieux à leur tour, portant le bois sur leurs épaules jusqu'à l'ermitage, et même finalement quelques-uns entrèrent dans la religion. Les autres, après la confession de leurs péchés, firent pénitence et promirent entre les mains des frères que désormais ils vivraient du travail de leurs mains et ne reviendraient jamais plus à leur ancien genre de vie.



La Maison du Tiers-Ordre à Montréal



On se rappelle encore les fameux congrès du Tiers-Ordre qui, sous l'inspiration et la protection de l'illustre Pontife Léon XIII, de vénérée mémoire, signalèrent en Europe les dernières années du siècle écoulé. On n'a pas oublié les vœux qui ont été formulés pour le développement du Tiers-Ordre et la formation des Tertiaires. Un point qu'on y a relevé

et dont on n'a peut-être pas mesuré toute la portée, c'est la création de Maisons du Tiers-Ordre. Bien des Directeurs expérimentés exprimaient le désir de voir les Fraternités se créer une maison qui servirait à leurs œuvres : bibliothèque, ouvroir, réunion des Discrétoires ou des Zélateurs, etc., une maison de famille, en un mot, où tous les Tertiaires seraient chez eux, et où ils pourraient se rencontrer pour s'encourager au bien.

Déjà au Moyen-Age, il y avait la maison des tertiaires ou de la tertiaire. Quand on examine les plans de certains monastères franciscains de ce temps-là, on peut y voir à proximité de l'église, du côté opposé au couvent, un emplacement désigné sous ce nom. Là résidaient quelques tertiaires qui y vivaient dans la solitude et la prière, s'occupant de l'entretien de l'église, de sa propreté, confectionnant des objets de piété et rendant également aux Frères les services dont leur situation en dehors du couvent et à proximité de ses murs les rendait capables. C'est ainsi que sainte Elisabeth de Hongrie, la patronne des Sœurs du Tiers-Ordre, après la mort de son époux, se retira avec sa suivante dans une pauvre petite maison, à proximité d'un couvent franciscain, et là vivait dans la pénitence et le travail, rendant aux frères et aux pauvres les services qu'elle pouvait. C'est ainsi encore que la Bse Jeanne-Marie de Maillé, nous dit l'historien de sa vie, veuve du seigneur de Silly avec qui elle avait passé 13 ans dans une union virginale, vint se retirer à Tours, dans un ermitage situé près de l'église des Franciscains, et là unissait à la pratique de la plus austère pénitence et d'une contemplation continuelle, toutes les œuvres de miséricorde. Elle avait surtout une prédilection spéciale pour les lépreux et les prisonniers.

Y avait-il dans l'esprit de ceux qui formulaient les vœux susdits dans les congrès du Tiers-Ordre un rapport entre les maisons du Tiers-Ordre et la maison des Tertiaires telle qu'on la rencontrait au Moyen-Age? Je ne le sais, et même je ne le pense pas; car il est bien probable qu'ils ignoraient cette particularité historique. Mais il suffit de la rappeler ici pour qu'il saute aux yeux du lecteur qu'un rapport intime unit la création moderne avec l'institution ancienne, et que la maison du Tiers-Ordre peut parfaitement répondre aux deux buts, là où il existe un couvent de Frères-Mineurs. N'y a-t-il pas toujours dans une Fraternité nombreuse des âmes avides d'imiter le genre de vie des pieuses veuves Elisabeth et Jeanne-Marie de Maillé? Et où donc pourraient-elles mieux se consacrer à ce genre de vie que dans ces maisons du Tiers-Ordre désirées pour le bien des Fraternités et la pratique de leurs œuvres de charité?

A-t-on réalisé en Europe les vœux des congrès et donné suite au projet des maisons du Tiers-Ordre? Nous savons que des efforts ont été tentés dans ce but; mais nous en ignorons le résultat. Les bouleversements religieux de ces derniers temps ont dû considérablement nuire à toutes les belles œuvres projetées et même commencées.

En tou
Fraternit
sation ré
à dire de
l'espéron

Qui n
plus d'un
avenue
cette ma
qu'ils ig
son orig
déjà int
aussi? L
à titre
de pouv
satisfair
aux œu
maison
re, tel

L'arr
nait de
Ordre,
cation
de bon
Quelle
gieuse
vue en
fidèles
encore
que n
blierai
voulu
ment.
de 18
perso
ment
dès le
la Re
Tiers

En tout cas, nous pouvons dire qu'il y en a une à Montréal. Nos Fraternités ici ont déjà mérité l'attention universelle par leur organisation religieuse et civile si solide et si complète. Ce que nous avons à dire de la maison du Tiers-Ordre légitime, une fois de plus, nous l'espérons, la réputation dont elles jouissent.

Qui n'a entendu parler de la maison Sainte-Elisabeth ? Qui n'a lu plus d'une fois dans la *Revue* l'adresse de la maison du Tiers-Ordre, avenue Seymour 29 ? Le nom n'est donc pas inconnu, l'existence de cette maison est parvenue à la connaissance de nos lecteurs ; mais ce qu'ils ignorent pour la plupart, c'est la nature de cette maison, c'est son origine, son organisation, son but. Que de personnes nous ont déjà interrogés sur ce point, que d'autres voudraient nous interroger aussi ? Depuis longtemps on nous demande un article dans la *Revue* à titre de renseignement, et nous avons tardé jusqu'à présent afin de pouvoir parler avec assurance. Le moment nous paraît venu de satisfaire la curiosité légitime des personnes dévouées et intéressées aux œuvres franciscaines. Retracer succinctement l'histoire de cette maison et mettre le lecteur au courant de son organisation intérieure, tel sera notre plan bien simple.

L'arrivée des Franciscains au Canada en l'année 1890, occasionnait de nouvelles dispositions relativement à la direction du Tiers-Ordre, dont la florissante Fraternité existait de vieille date, à la publication de la *Revue* fondée depuis 6 ans, et suggérait à quelques âmes de bonne volonté la pensée de se dévouer pour ces nouvelles œuvres. Quelle est en effet la fondation, quelle est l'œuvre chrétienne et religieuse qui, à peine éclos, n'a pas eu ses admirateurs et ne s'est pas vue entourée et soutenue par le zèle et le dévouement de quelques fidèles ? Si cela est vrai de toute autre œuvre, on peut le dire, c'est encore plus vrai quand il s'agit des œuvres franciscaines ; alors même que nous chercherions à le taire, les pierres et les monuments le publieraient à la gloire de la Providence de Dieu, sur laquelle François a voulu que ses frères et son Ordre tout entier se reposassent uniquement. C'est ainsi que commençait un ouvrage dès les premiers mois de 1891. Le milieu de la même année voyait déjà se réunir quelques personnes courageuses et entreprenantes pour s'occuper plus entièrement et plus activement des différents besoins qui se faisaient sentir dès le début : le linge de la chapelle, l'impression et l'expédition de la *Revue*, la confection des tuniques, scapulaires et autres objets du Tiers-Ordre.

On le comprend, la première installation de l'œuvre se ressentit de son enfance et de sa jeunesse, elle fut bien primitive, petite et pauvre : elle était à la crèche. Ce qu'on ne comprend pas moins, c'est que cette institution nouvelle, non encore précise dans son but et ses moyens, et par conséquent, non comprise, était de nature à éveiller des craintes au dehors et à entretenir bien des espérances au dedans : craintes non fondées, espérances peut-être irréalisables ! Elle eut donc ses épreuves et ses contradictions, comme aussi ses douces espérances et ses consolations. Ce que l'on voit germer de suite et se poursuivre sans interruption, c'est une idée de dévouement appuyée sur le Tiers-Ordre et accompagnée de la vie commune.

Une année venait de s'écouler dans cette situation précaire, il fallait songer à donner à l'œuvre des assises plus solides et plus favorables.

Il fut donc décidé que l'on construirait une maison adaptée aux besoins de l'œuvre ; le choix du terrain tomba sur l'emplacement actuel de l'avenue Seymour. Les constructions commencèrent et furent poussées avec rapidité ; quelques bonnes tertiaires avancèrent les fonds nécessaires pour assurer la poursuite des travaux et d'autres contribuèrent à l'ameublement primitif de la nouvelle résidence. C'est alors qu'on sentit le besoin de s'ériger en corporation régulière. Un règlement civil fut dressé établissant les termes de la corporation et prescrivant les droits de chacun de ses membres. En avril-mai 1893, la nouvelle construction recevait ses hôtes et inaugurait la seconde phase de la société appelée désormais : Société Sainte-Elisabeth du nom de la patronne du Tiers-Ordre. *(A suivre.)*

FR. BERCHMANS, O. F. M.

Les Montagnes de la Bible

Le Carmel

(Suite)



HERS Lecteurs, avant de continuer notre marche et de gravir ensemble les sommets du Carmel, laissez-moi évoquer quelques-uns des souvenirs qui peuplent cette montagne et l'ont rendue à jamais célèbre.

Le Carmel que nous voyons si verdoyant, saint Jérôme nous le montre, déjà de son temps parfaitement cultivé, cou-

vert d'o
serts ét
26) plu
beauté
Cantiq
Carme
le Carr
qui sor
les fau
Rois le
convoc
prêtres
à la t
de leur
nombr
que le
consu
clame
se sais
coule,
ensuit
la ces
Sept f
de la
un nu
Elie r
sitôt,
Ce
habit
te Eli
trer p
gneu
tagne
ont f
est v
du C
Vesp
Carn
dant

vert d'oliviers, de vignes et d'arbustes. Ses sommets aujourd'hui déserts étaient autrefois habités, au témoignage de Jérémie, (Ch. iv., v. 26) plusieurs villes y avaient été construites. Isaïe nous parle de la beauté du Carmel d'alors : *decor Carmeli*. L'auteur du Cantique des Cantiques compare la tête de l'épouse au Carmel : *caput tuum, ut Carmelus*, sans doute parce qu'elle était ornée de sa chevelure, comme le Carmel de sa luxuriante végétation. C'est sur ces mêmes hauteurs, qui sont là devant nous, que Dieu, par le ministère d'Elie, confondit les faux prêtres de Baal, vous pouvez lire à ce sujet au III^e Livre des Rois le ch. xviii. — C'est en effet sur ce même Carmel qu'Elie fait convoquer, par le roi Achab, tout Israël, les quatre cent cinquante prêtres de Baal et les quatre cents prophètes d'Astarté qui mangeaient à la table de Jézabel. Il leur démontre en se raillant l'impuissance de leur dieu. Avec l'aide du peuple, il prend douze pierres, selon le nombre des tribus d'Israël, rétablit l'autel, y place l'holocauste, invoque le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob et le feu descend du ciel, consume le bois, la victime, la pierre, la terre et l'eau. La foule proclame de nouveau le Dieu d'Israël pour son Dieu et sur l'ordre d'Elie se saisit des prophètes de Baal et va les immoler près du Cison qui coule, non loin de nous, là, au pied de la montagne. Elie remonte ensuite au sommet du Carmel pour implorer du Seigneur la pluie et la cessation de la sécheresse qui depuis trois ans désolait alors la terre. Sept fois, il envoie son serviteur : « Monte, dit-il, et regarde du côté de la mer. » A la septième fois, celui-ci lui annonce qu'il a aperçu un nuage grand comme une main d'homme. Sûr d'avoir été exaucé, Elie redescend de la montagne ; en effet la pluie survient presque aussitôt, abondante et féconde.

Certaines traditions regardent même le Carmel comme la demeure habituelle du grand prophète. Ce qui est certain, c'est que le prophète Elisée y séjourna, c'est ici en effet que la Sunamite vint le rencontrer pour lui annoncer la mort du fils qu'Elisée lui avait obtenu du Seigneur et en attendre la résurrection. La renommée de cette sainte montagne s'étendait jusque chez les infidèles. Avant nous, que de pèlerins, ont foulé ce sol ! Pythagore, philosophe païen, raconte Jamblique, est venu souvent méditer durant de longues heures dans ce lieu sacré du Carmel, « montagne sainte entre toutes. » — Le Général romain Vespasien, avant la guerre de Judée, y vint aussi adorer le Dieu du Carmel qui, dit Tacite, n'avait ni statue, ni temple. On ignore cependant si le Dieu adoré alors en cet endroit était le Dieu d'Israël et d'Elie.

Dès les premiers siècles de l'Eglise, quelques anachorètes se retirèrent sur le Carmel, où ils vivaient dans des cavernes. Là-haut, sur le promontoire, près de la grotte d'Elie, ils s'étaient construit un oratoire en l'honneur de la sainte Vierge. Plus tard, un grand monastère y fut bâti, on en attribue la construction à sainte Hélène, cette assertion est loin d'être sûre. Toutefois, peu après Constantin, on trouve certainement sur le Carmel des monastères et des églises dédiés aux prophètes Elie et Elisée. Antonin de Plaisance, vers 570, rencontra à un mille et demi de Sycaminos un monastère de Saint-Elisée. Le moine grec Phocas visita lui aussi, en 1185, la grotte d'Elie. Elle était entourée, à ce qu'il rapporte, d'un ancien et grand monastère. Il y trouva un ermite, originaire de la Calabre, que l'on croit être saint Berthold. L'an 1209, Brocard, supérieur d'un nouveau monastère, s'adressa à saint Albert, patriarche de Jérusalem, et lui demanda un ensemble de prescriptions qui pût servir de règle à son Ordre. Saint Albert répondit à ce désir et la règle qu'il imposa aux moines du Mont Carmel est encore, à peu de changements près, la même qu'observent de nos jours les religieux carmes. Saint Simon Stock, du pays de Kent, vint ici à son tour, comme Général de l'Ordre et en 1245 fonda la Confrérie du Scapulaire dont je vous parlerai dans notre prochaine visite au Carmel.

Parmi les pèlerins les plus célèbres qui visitèrent vers le même temps le couvent du Carmel, n'oubliez pas le grand roi saint Louis, il fut amené ici par une violente tempête qui le jeta sur cette côte. Après avoir subi diverses vicissitudes encore, en 1799 le couvent d'alors servit d'hôpital à nos pauvres soldats français blessés au siège de Saint-Jean d'Acre ou atteints de la peste. Voyez-vous là-bas dans le jardin cette pyramide surmontée d'une croix ? C'est le monument funèbre de ces mêmes soldats qui ont été massacrés ici après le départ de Napoléon. Blessés par les armes des infidèles et abandonnés des leurs, ils ont pu durant quelques jours méditer dans le silence du Carmel sur la fragilité de leurs lauriers mortels. Bientôt, poignardés sur leurs lits de souffrance par des ennemis du nom chrétien, ils ont participé à la gloire des martyrs. A l'ombre du Carmel, dormez, reposez en paix, cendres françaises, jusqu'au jour béni où les prophètes, amis de ces lieux, les reviendront visiter dans la gloire de leur résurrection et vous réveilleront pour les splendeurs de l'immortalité.

En 1821, Abdallah-Pacha renversa de fond en comble le monastère et se bâtit avec les matériaux un pavillon que vous pourrez voir

à Saint
momen
il ne tr
l'œuvre
l'Asie
Quand
fonden
recomi
telle et
son tra
Lecteu
d'ensei
tère es
avec le
quatre
dispos
trône
c'est l
qu'Elie
au-des
l'entré
coloni
degré
gueur,
jolie c
qui vi
Sor
tère.
forter
Arabe
plus l
Carm
Ve
nutes
de ter
pieux
dans
Vierg
pour

à Saint-Jean d'Acre. Le Frère Jean-Baptiste de Frascati arriva à ce moment de Rome avec la mission de restaurer le Couvent ; hélas ! il ne trouva que des ruines. Sans se décourager, dès 1826 il se met à l'œuvre ; il lui faut des sommes considérables. Il se met à parcourir l'Asie et l'Europe quêtant partout pour Notre-Dame du Mont-Carmel. Quand il eut ramassé une vingtaine de mille francs, il revint et jeta les fondements de l'édifice grandiose que nous pouvons admirer, puis il recommença ses courses, sollicitant les aumônes nécessaires à une telle entreprise. Aidé du Frère Charles, il eut le bonheur de conduire son travail à bonne fin. Et c'est grâce à lui, chers Pèlerins et chers Lecteurs d'aujourd'hui, que vous allez pouvoir jeter un coup d'œil d'ensemble sur ces superbes constructions. Voyez comme le monastère est solidement construit en carré, là au centre se trouve l'église avec le dôme qui la couronne si bien. Regardez : l'église est bâtie en quatre feuilles, c'est-à-dire, qu'elle est formée de quatre demi-cercles disposés en croix. Ici à l'est, c'est l'autel majeur, approchez et sur le trône élevé au-dessus de l'autel, remarquez-vous une image de Marie ? c'est Notre-Dame du Mont-Carmel, la Vierge figurée par le nuage qu'Elie, du sommet de la montagne du sacrifice, vit s'élever de la mer au-dessus du promontoire qui la surplombe. Sous cet autel s'ouvre l'entrée de la grotte d'Elie ; ne craignez rien, elle est solide et quatre colonnes soutiennent d'ailleurs le rocher supérieur. Descendez cinq degrés ; nous voici dans la grotte, elle peut avoir 15 pieds de longueur, 9 de largeur et 12 de hauteur. Voyez, on l'a transformée en une jolie chapelle ; hélas ! elle appartient aux Druses et aux Musulmans qui viennent de très loin pour y vénérer le souvenir du prophète Elie.

Sortons maintenant et jetons un dernier coup d'œil sur le monastère. Ses murs extérieurs sont très épais, comme ceux d'une véritable forteresse, capables de résister au besoin à une attaque de la part des Arabes. Tout le premier étage est destiné aux étrangers, aux pèlerins plus heureux que nous, qui peuvent faire en réalité l'ascension du Carmel. Le second étage est réservé aux religieux.

Venez dans cette direction du nord-ouest, marchons quelques minutes, devant nous voici la grotte de saint Simon Stock. On célèbre de temps en temps la sainte Messe, à la place même où l'ancien et pieux Général a si souvent prié.— C'est ici tout près, un peu plus bas dans cette grotte à gauche que, selon une pieuse légende, la sainte Vierge, en revenant d'Egypte, aurait cherché quelque temps un asile pour elle, saint Joseph et son Divin Fils.

Des hauteurs du Carmel, faisons monter vers Marie un chant d'amour et de louanges. Après tant d'âmes saintes qui sont venues se retremper ici, demandons à la Très Sainte Vierge de nous bénir et promettons-lui de revenir en ce même béni sanctuaire, recueillir les leçons et les fruits de notre pieux pèlerinage.

(A suivre)

FR. GASTON, O. F. M.

Nouvelles de Rome

Le chant grégorien. — Le Pape a reçu, le 30 avril, les membres de la Commission grégorienne et leur a lu un « motu proprio » par lequel il ordonne et règle une édition vaticane des livres liturgiques contenant les mélodies grégoriennes.

La rédaction de la partie musicale en est confiée aux Bénédictins de la Congrégation de France et du monastère de Solesmes en particulier, en reconnaissance des services rendus par eux au plainchant. Les membres de la Commission et leurs collaborateurs s'entendront avec la Commission historico-liturgique pour l'établissement des textes incertains. L'approbation pontificale conditionnera toutes les autres approbations, le champ restant ouvert aux variantes démontrées conformes à de bons manuscrits vraiment grégoriens. La propriété littéraire de l'édition vaticane sera réservée au Saint-Siège, mais les éditeurs pourront la reproduire librement s'ils offrent assez de garantie pour pouvoir remplir les conditions de ce travail. Ainsi le Pape compte rendre à l'Eglise l'unité du chant traditionnel conforme à la science, à l'art, à la dignité du culte.

Codification du droit canonique. — Les consultants de la commission pour la codification du droit canonique sont maintenant nommés ; ils sont au nombre de quarante-deux. Le T. R. P. Bernardin Klumper, de l'Ordre des Frères-Mineurs, et lecteur du droit canon au Collège Saint-Antoine à Rome, a été appelé par le Souverain Pontife au nombre de ces mêmes consultants.

Indulgence et réparation. — Par concession de Sa Sainteté Pie X, les fidèles qui entendant une parole blasphématoire, réciteront

d'un «
béné ! »
applica
tout et
contre
les pei

La
vêpres
de sain
d'où or
ments
cardina

a une
qui or
sionnel
Psaum
Frères-
minica
appart
bres d
ter l'ar
qui se

Let
Le So
dissim
Mineu
faite à
rendis
édition
le vœu
des ce
celle d
et la
peu le
siècle,

NO
Domi
veau
allema

d'un cœur contrit et avec dévotion l'oraison jaculatoire « *Dieu soit béni!* » pourront gagner autant de fois une indulgence de 50 jours applicable aux âmes du Purgatoire. Nos Tertiaires auront à cœur, tout en offrant à N.-S. une réparation pour les blasphèmes lancés contre lui, de soulager les pauvres âmes qui expient dans les flammes les peines dues à leurs péchés.

La fête de saint Pie V. — Le 4 mai au soir, aux premières vêpres de sa fête, dans la basilique de Sainte-Marie Majeure, le corps de saint Pie V a été solennellement reposé dans son urne ordinaire d'où on l'avait retiré 6 semaines auparavant, afin d'agencer les ossements au moyen de fils d'argent et de reconstituer le squelette. Sept cardinaux assistaient à la cérémonie. Le Souverain Pontife Pie X qui a une particulière dévotion à saint Pie V avait offert la croix pectorale qui ornera désormais la sainte relique. Le corps fut conduit processionnellement dans la basilique au chant de l'« *Iste Confessor* » et des Psaumes de Laudes. Le Révérendissime Père Général de l'Ordre des Frères-Mineurs, gracieusement invité par le Maître Général des Dominicains, assistait à la cérémonie. On sait en effet que saint Pie V appartenait à l'Ordre des Frères-Prêcheurs et l'on voit que les membres des deux Ordres profitent de toutes les occasions pour manifester l'antique et profonde amitié qui unissait leurs deux Patriarches et qui se perpétue dans leurs familles religieuses.

Lettre du Souverain Pontife au Rme Père Général. — Le Souverain Pontife Pie X vient d'adresser une lettre au Révérendissime Père Denys Schuler, ministre général de l'Ordre des Frères-Mineurs. L'achèvement de l'édition des œuvres de saint Bonaventure, faite à Quaracchi, en a été l'occasion. Après avoir remercié le Révérendissime Père de lui avoir offert les derniers volumes de cette superbe édition si soignée sous tous les rapports, le Souverain Pontife exprime le vœu qu'un grand nombre de lecteurs s'adonne désormais à l'étude des œuvres du Docteur séraphique, dont la doctrine, assure-t-il, ainsi que celle de saint Thomas, jette de si admirables clartés sur la philosophie et la théologie. La voix du Pontife suprême sera entendue et peu à peu les ouvrages de l'illustre Franciscain redeviendront pour notre siècle, ce qu'elles étaient pour le XIII^{ème} : une lumière et un secours.

Nouveau Général des Dominicains. — Les Fils de saint Dominique réunis à Viterbe en Chapitre Général ont élu un nouveau Général en remplacement du R^{mo} P. Frühwirth, Dominicain allemand. Le choix est tombé sur un Français, le Rév. Père Cormier.

Né en 1832, il est entré tout jeune dans l'Ordre de saint Dominique dont il est devenu une des gloires. Il était en dernier lieu Procureur général de son Ordre et consultant du Saint Office. On assure que le Pape aurait voulu l'appeler au Sacré Collège, mais qu'il y avait renoncé, en présence de l'attitude du gouvernement français qui voyait cette promotion d'un mauvais œil. En tout cas, en apprenant cette nomination, Pie X s'est écrié : « C'est très bien : le P. Cormier est un saint. Il fera beaucoup de bien à l'Ordre de saint Dominique. » Nos félicitations les plus sincères à nos Frères, les Frères-Prêcheurs !

Le Bienheureux Jean de Fabriano. — La Sacrée Congrégation des Rites, en vertu de pouvoirs spéciaux concédés par le Souverain Pontife Pie X, a permis de célébrer dans les églises et oratoires publics un Triduum solennel en l'honneur du Bienheureux Jean Righi de Fabriano, Confesseur, du 1er Ordre, dont le culte a été récemment reconnu par l'Eglise. Des messes solennelles et privées du bienheureux pourront être célébrées. Pendant ces trois jours, les fidèles pourront gagner une fois une indulgence plénière aux conditions ordinaires (confession, communion et visite de l'église où auront lieu ces cérémonies) et une fois chacun des trois jours une indulgence de 100 jours, pourvu qu'ils soient contrits de cœur et qu'ils visitent les mêmes églises ou oratoires en y priant quelques instants. Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire. Il faut espérer que, dans toutes les églises de l'Ordre, nos religieux donneront aux fidèles l'occasion de gagner les faveurs spirituelles du Triduum et de s'édifier au récit qui leur sera fait des actions vertueuses du nouveau Bienheureux.

Fêtes à Saint-Antoine. — Les 22, 23 et 24 avril, ce fut fête dans l'église Saint-Antoine, via Merulana, au couvent généralice de l'Ordre. On y célébrait ce triduum solennel en l'honneur du Bx J. de Fabriano.

Tour à tour, dans l'église brillamment décorée, Mgr Canali (Louis-de Parme) ancien général de l'Ordre, Mgr Panici, secrétaire des Rites, Mgr Virili célébrèrent une grand'messe pontificale. Le soir, les cardinaux Satolli, Casetta, Ferrata, donnèrent tour à tour la bénédiction avec le Très Saint Sacrement. D'éloquents panégyriques édifièrent un auditoire aussi nombreux que sympathique. Les messes furent chantées avec une remarquable perfection, partie en plain-chant grégorien, partie en musique chorale, genre Palestrina. La messe du Rédempteur, œuvre magistrale du R. P. Pierre-Baptiste de Falconara, O. F. M., organiste de l'église, réussit à merveille.

ROMANUS.



Chronique Franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

Mgr Gaudence Bonfigli. — Dans le numéro de juin, nous annonçons la mort d'un illustre enfant de saint François, Mgr Gaudence Bonfigli, décédé, le 6 avril dernier à Alexandrie. Aujourd'hui, nous croyons intéresser nos lecteurs, tout en rendant hommage à la mémoire du défunt, en donnant quelques détails sur les imposantes funérailles faites au Délégué Apostolique de l'Egypte et de l'Arabie. Elles ont atteint les proportions d'un deuil populaire, d'une manifestation nationale. S. A. le Khédive était représenté par un de ses officiers. Le gouverneur d'Alexandrie, Mahmoud pacha Sidky, y assistait en personne et représentait le gouvernement égyptien. Tout le corps consulaire et diplomatique y était. Mgr Cyrille Macaire, patriarche copte, qui n'avait pas quitté le chevet du malade pendant sa longue agonie, suivait le char funèbre entouré d'un grand nombre d'évêques et d'archevêques de différents rites. A ce sujet nous rappelons que Mgr Gaudence Bonfigli présida au Caire en 1898, au nom du Pape, le Concile des Coptes catholiques.

Dans les rues les reverbères étaient voilés de crêpe, les drapeaux en berne et cravatés de deuil. Après le service funèbre célébré dans la cathédrale Sainte-Catherine et les cinq absoutes liturgiques, l'oraison funèbre fut prononcée par le R. P. Paul d'Orléans, O. F. M. Ce discours fut, d'après l'*Univers*, un vrai morceau d'éloquence, d'une très haute inspiration et produisit dans l'énorme assistance une profonde émotion.

Dans l'après-midi, la dépouille mortelle du prélat fut descendue dans un caveau de la chapelle Saint-Marc et une plaque commémorative en marbre indique la place du tombeau de celui qui fut le vénéré archevêque latin d'Alexandrie, Mgr Gaudence Bonfigli.

Cause de Béatification. — A la date du 14 mars dernier, le Souverain Pontife a daigné nommer Son Eminence le Cardinal Merry del Val, Ponent ou Rapporteur de la Cause de Béatification du Vénérable Serviteur de Dieu, Frère André Philomen Garcia Acosta,

laïque profès de l'Ordre des Frères-Mineurs. En outre Sa Sainteté a donné les facultés nécessaires pour que le procès informatif fait en espagnol fût traduit en latin ou en italien par des traducteurs nommés par l'Eminentissime Cardinal Ponent de la Cause. {Réjouissons-nous de ces nouvelles marques de bienveillance du Saint Père et hâtons par nos prières la glorification de ce fils du Patriarche Séraphique.

Sylvio Pellico. — Au mois de janvier dernier on célébrait le 50^e anniversaire de la mort de Sylvio Pellico. Cet homme qui fut, un temps, affilié aux Carbonari par un franc-maçon avec qui il s'était lié d'amitié, fut condamné à 19 ans de réclusion dans les prisons de Spielberg. Dans l'épreuve ses yeux s'ouvrirent à la vérité et repentant de ses erreurs il se convertit sincèrement à la religion. Il comprit la bonté de Dieu et, désireux de réparer ses torts, entra dans le Tiers-Ordre de saint François qu'il avait toujours affectionné. Sylvio Pellico a laissé deux ouvrages appréciés : « Mes Prisons » et « Les devoirs des hommes. » Encore un nom illustre ajouté à tant d'autres qui figurent dans les Annales du Tiers-Ordre.

Cardinal Tertaire. — Mgr Callegari, évêque de Padoue, et récemment nommé Cardinal par S. S. Pie X, est Tertaire. En 1883, après la publication de l'Encyclique de Léon XIII « *Auspicato*, » il écrivit un magnifique mandement sur le Tiers-Ordre franciscain.

Franciscaines Missionnaires. — Deux religieuses Franciscaines Missionnaires de Marie viennent de mourir à Méliapour (Indes) du choléra, ce terrible fléau asiatique. L'une des deux victimes est la Mère Marie-Amata, jeune Canadienne de Montréal, dans le monde : Aimée Perrin. Cette jeune missionnaire dirigeait d'une manière brillante les écoles catholiques de la mission, quand la mort vint la frapper le vendredi-saint à midi, quelques heures seulement avant sa supérieure. Ces deux vaillantes filles de saint François se sont pieusement endormies dans le Seigneur faisant généreusement le sacrifice de leur vie pour le bien et le salut des âmes qui leur étaient confiées. La mère de la religieuse canadienne porte aussi, dans une autre mission, la blanche robe des Franciscaines Missionnaires de Marie. Assurément nos lecteurs prieront pour les deux victimes fauchées par la mort, et pour celles de leurs sœurs qui iront prendre leur place dans la mission des Indes.

Congrès franciscain aux Indes. — Pour la première fois un congrès franciscain s'est tenu aux Indes Orientales. Il a été présidé par Sa Grandeur Mgr Gentili, de l'Ordre des Frères-Mineurs, arche-

vêque
Calcu
que d
Frère
sistan
rédac
velop
comp
catho
et gé

La
t

vents

Le
Père
tous
charr
mère
mé la
trés
souff

Le
veille
a for
tous
ment

D
tiaire
à la
céré
Soeu
quat
encc
char
puis
du l

vêque d'Agra. Le vénérable prélat était assisté de l'Archevêque de Calcutta, de Mgr Pelkmans, évêque de Lahore et du préfet apostolique de Rajpoutana ; ces deux derniers appartiennent à l'Ordre des Frères-Mineurs capucins. Parmi une nombreuse et sympathique assistance on remarquait les représentants de plusieurs évêques et le rédacteur du « *Catholic Herald* » des Indes. Puisse cette réunion développer là-bas la dévotion envers le Séraphique Père, et faire mieux comprendre le rôle que peut jouer le Tiers-Ordre dans les missions catholiques en y formant un noyau fervent de chrétiens convaincus et généreux !

CANADA

La Fraternité de Saint-Henri a été favorisée du plus beau triduum qu'on puisse désirer.

Y Du 5 au 8 mai, les Tertiaires sont accourus nombreux et fervents à la sainte Visite faite par le R. P. Germain-Marie, O. F. M.

Les instructions ont été très goûtées de tous. Le Révérend Père a dû insister sur la surveillance maternelle, et ce sujet comme tous les autres a été traité avec cette sagesse, cette douceur et ce charme délicat qui produisent de si merveilleux fruits. Toutes les mères ont compris, j'en suis sûre, la grandeur de leur mission et formé la généreuse résolution de veiller attentivement sur leurs enfants, trésor inestimable qui leur est confié, lis suave et immaculé qu'un souffle impur peut flétrir.

Les anciennes discrètes ont été réélues, plus cinq autres afin de veiller à multiplier le nombre des Tertiaires. Le départ de Mlle Dutil a forcé le Discretioire d'accepter sa démission comme secrétaire, mais tous garderont le meilleur souvenir de celle dont le zèle et le dévouement ont été si efficaces.

Dimanche, dernier jour de la Visite, communion générale des Tertiaires ; à la grand'messe, consécration solennelle de toute la paroisse à la sainte Vierge, puis, bénédiction papale. A trois heures p. m. cérémonie de prise d'habit et de profession. Quatre Frères et trois Sœurs furent admis dans la belle milice de saint François ; puis, quatre novices Frères et cinq Sœurs firent profession, puissamment encouragés par la présence de M. Charles Tessier, vicaire. Après le chant du *Benedictus*, vénération de la Relique de saint François ; puis, comme adieu, un chaleureux appel aux jeunes gens de la part du Révérend Père Visiteur : les prédilections de son cœur sont pour

eux, il voudrait s'en emparer. Aussi, que d'avenir pour la paroisse, si les belles aspirations et les nobles enthousiasmes de la jeunesse se dirigeaient vers le bien ! Mais n'oublions pas quel bienfait cet Ordre admirable apporte aux vieux, — vieilliss par les ans ou les désillusions — et dont le cœur troublé trouve enfin le secret de savoir souffrir et puiser, dans l'invincible espérance d'une magnifique récompense, un avant-goût de la délicieuse paix du Ciel. SECRÉTAIRE.

Trois-Rivières. — La visite canonique de la Fraternité des hommes a eu lieu les 16-17-18 mai. Elle a été faite par le R. P. Maurice, Supérieur du couvent des Franciscains de notre ville. Les Frères s'y sont rendus aussi nombreux que les circonstances l'ont permis.

Cette Fraternité, fondée en 1876, a pris dès ses débuts une assez grande extension. Les encouragements qu'elle reçut de la part de Mgr Lafèche, la sage direction de Mgr Cloutier, qui comme curé de la Cathédrale la dirigea pendant 14 ans, la maintinrent dans cet état de ferveur. Au début de cet année, Mgr l'Evêque en a remis la direction au R. P. Maurice.

La visite qui vient de se terminer a montré que si depuis quelque temps le nombre était resté à peu près stationnaire, l'esprit s'était maintenu bien fervent. Cette visite sera, nous voulons le croire, le point de départ d'un nouveau progrès, et ranimera le zèle de ceux qui auraient pu se relâcher un peu dans la fidélité à observer la Sainte Règle.

— Nous lisons dans le *Trifluvien* du 6 juin :

Dimanche soir a eu lieu chez les RR. PP. Franciscains une belle cérémonie : la bénédiction du calvaire élevé près de la porte d'entrée du petit couvent. Le R. P. Frédéric a rappelé en quelques mots les immenses avantages, que nous pouvons retirer de la considération des souffrances de N.-S. Il a montré la dévotion au crucifix comme la dévotion de tous les Saints, et comme une dévotion essentiellement franciscaine.

En terminant il a invité les personnes qui fréquentent la petite chapelle à prendre la pieuse habitude de baiser en passant les pieds du crucifix, en répétant quelque invocation indulgenciée.

Puis les fidèles sortirent devant la porte pour la bénédiction du Calvaire qui fut béni par le R. P. Coloman, commissaire Provincial, qui se trouvait de passage à Trois-Rivières.

La cérémonie se termina par la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Nou
Saint-
Christ
viend
Ils
ter les
Sal
P. Xa
de fai
tiares



U A
FF

pour
pour
trem

D

avait

pluie

qu'u

ces

soye

voix

ense

de l

vibr

sent

grâ

I

atte

séri

d'h

Nous sommes bien certain que tous ceux qui passeront par la rue Saint-Maurice, ne manqueront pas de se découvrir devant le beau Christ exposé à leur vénération, et même que beaucoup d'entre eux viendront s'agenouiller un instant et baiser les pieds du crucifix.

Ils y trouveront tous quelque grâce qui les aidera à mieux supporter les peines ou les épreuves de cette vie.

Saint-Mathieu, Comté Saint-Maurice.— Le 5 et 6 juin le P. Xavier-Marie vint nous prêcher quelques instructions dans le but de faire connaître le Tiers-Ordre. La paroisse comptait déjà 18 Tertiaires profès. Il y a eu 12 nouvelles professions et 29 vêtures.

PAROISSIEN.



Retraite et Pèlerinage des Soeurs Tertiaires

de Montreal

LA retraite annuelle ! Que de promesses il y a dans ce seul mot, et combien il résonne délicieusement à l'oreille des Tertiaires !

Au cours d'un long voyage, ne convient-il pas de faire halte pour reprendre de nouvelles forces ? Aussi quelques jours de repos pour rafraîchir nos âmes fatiguées des mille soucis de la vie et retremper notre courage ont-ils été accueillis avec reconnaissance.

Dimanche, le 15 mai, avait lieu l'ouverture de la Retraite. Dieu avait voulu éprouver notre bonne volonté en nous envoyant une pluie torrentielle. Loin de se décourager, les Tertiaires n'y ont vu qu'un augure favorable ; ce n'est, disions-nous, qu'une image des grâces qui vont pleuvoir sur nous. Et qui oserait dire que nous nous soyons trompées ? Pour le croire il ne faudrait pas avoir entendu la voix de nos prédicateurs se prodiguant quatre fois par jour pour nous enseigner le plus court chemin pour aller au ciel. Puissance mystérieuse de la parole de Dieu, n'êtes-vous pas une harmonie dont l'écho fait vibrer au fond de nos âmes des cordes depuis longtemps muettes ?— sentiments endormis au plus intime du cœur, sous la pression de la grâce, vous résonnez comme une lyre céleste !

Les enseignements de nos Pères ont été écoutés avec une religieuse attention, et nous avons compris que pour être heureuse il faut être sérieusement chrétienne, aspirer tous les jours à faire mieux aujourd'hui que la veille, enfin travailler sans relâche à la perfection.

La retraite s'est terminée par une cérémonie de Profession, et puis nous nous sommes séparées, chacune disant en son cœur un long merci à nos Pères dont le zèle infatigable ne connaît point de repos.

Mais la séparation ne devait pas être de longue durée, le pèlerinage allait bientôt nous réunir de nouveau, ce beau pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré que toute Tertiaire fait entrer dans son règlement de l'année et qu'elle ne manque jamais qu'avec le plus profond regret.

Donc, par une température idéale, inattendue après les pluies des jours précédents, le samedi 28 mai, nous nous embarquions sur le *Beaupré*. La saison était bien peu avancée, c'était le premier départ de l'année ; au mois de mai, les familles modestes auxquelles nous appartenons pour la plupart, font de grandes dépenses, tout nous faisait craindre que nous ne serions pas nombreuses, et cependant plus de 800 pèlerines étaient à bord, quand, au chant de *Ave maris stella*, l'ancre fut levée et majestueusement le *Beaupré* fendit les eaux du grand fleuve. Plusieurs Pères étaient avec nous pour diriger nos exercices et nous pouvons dire qu'il n'y eut pas un moment de perdu.

A Sainte-Anne, nous arrivons à une heure favorable et c'est tout-à-fait, à loisir que nous pouvons faire nos dévotions et présenter à la Thaumaturge du Canada nos requêtes si nombreuses et nos besoins si grands. Une belle procession à la gloire de sainte Anne fut organisée devant la basilique et, présidée par le Rév. P. Gardien, se déroula, au chant des hymnes et du Magnificat pour se terminer dans le sanctuaire par le Salut solennel du Saint Sacrement.

Au retour, ascension au Thabor de Québec, où dans l'église du Saint-Sacrement un Père que nous ne connaissions pas encore, le Rév. P. Maximin, nous souhaita la bienvenue et nous parla de celui que nous y allions honorer : Jésus-Eucharistie.

Il semble qu'après tant d'exercices pieux nous aurions dû être fatiguées. Eh bien non ! à peine de retour au bateau nous recommençons le chant de l'Office et des saints cantiques. Un Père breton, récemment venu de France qui bien des fois avait fait le pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray, nous édifica et nous intéressa vivement en nous parlant de ce fameux sanctuaire, à nous les pèlerines de la même sainte Anne sur la côte de Beaupré.

Enfin jusque tard dans la nuit, les prières et les saints exercices nous tinrent en éveil, pendant que par un temps splendide le vapeur glissait sur l'eau, remontant le courant sans effort, et qu'au firmament

les étoi
sainte

Une
que su
d'amer
l'imma
voyage
que ne
tendre
grâces.
tous l
nous é
trées i
de Bo
l'avoir
proch
res So
départ



A
avons
L
d'ent

(1)
Hong
car, le

les étoiles souriaient d'aise et les Anges portaient nos accents jusqu'à sainte Anne et sa fille la douce Vierge Marie.

Une épreuve cependant nous attendait au retour, tant il est vrai que sur la terre il n'y a aucune joie si pure soit-elle, sans un grain d'amertume. Nous aurions voulu saluer la Vierge de Bon-Secours, l'immaculée fille de celle que nous avons honorée durant tout notre voyage, et là dans son sanctuaire, nous comptions bien, arrivées que nous étions à une heure très favorable, avoir le bonheur d'entendre la sainte messe et de faire la sainte communion en action de grâces. C'était un pieux usage pour nous, et nos Pères avaient donné tous les avis en conséquence : hélas ! il fallut nous rappeler que nous étions les filles de l'humilité et de la pénitence, et à peine entrées il nous fallut sortir, à notre grande confusion. Mais la Vierge de Bon-Secours a vu notre bonne volonté, cela nous suffit, et pour l'avoir manquée cette fois, nous ne la manquerons pas le 1^{er} septembre prochain au Cap de la Magdeleine. Là nous serons bien reçues, chères Sœurs, ne manquez pas au rendez-vous, et n'oubliez pas la date : départ 30 août au soir ; au Cap : 1^{er} septembre.



Les Missions franciscaines

EN ROUTE POUR LA CHINE

(Suite et fin)



Vendredi, 18. — C'est le jour du départ pour Hong-Kong. A 9 h. $\frac{1}{2}$, nous sommes à bord et, peu après, nous disons un cordial adieu aux trois fils de N. B. P. S. Dominique. Ces aimables compagnons de route doivent partir à midi sur un autre paquebot afin de gagner leur vicariat dans le haut Tonkin.

A 10 h. sonnantes, nous quittons Saïgon et, à deux heures, nous avons atteint le cap Saint-Jacques et la haute mer.

Lundi, 21. — Après avoir stoppé à minuit pour attendre l'heure d'entrée dans le port, nous arrivons à Hong-Kong, (1) de bon matin.

(1) Communément parlant, on ne distingue pas la ville située dans l'île de Hong-Kong de l'île elle-même. Toutefois, géographiquement il y a une différence ; car, la ville s'appelle, non Hong-Kong, mais bien Victoria-Town.

A 8 h. $\frac{1}{2}$, mes compagnons et moi nous étions à la procure des Pères des Missions Etrangères. Toute la matinée je me repose des 2 jours et demi passés en proie au mal de mer. A 1 h., nous montons dans le funiculaire qui nous conduit au sommet de la montagne sur les flancs de laquelle est construit Hong-Kong. Le spectacle est de toute beauté, de quelque côté qu'on se tourne (1). De là, nous nous dirigeons vers le *Sanatorium* des Pères des Missions Etrangères, situé à Pookfulum. Il est très bien compris et fort agréablement placé. Pour revenir à Hong Kong, nous prenons chacun une chaise à porteurs. C'est un mode de locomotion plus agréable et surtout, plus humain que le pousse-pousse où l'homme est réduit au rôle de cheval, mulet ou âne. Le bercement produit par la marche cadencée des porteurs n'est pas sans charme. Remonté sur l'Annam, je puis admirer à loisir, avant le départ, la situation pittoresque de la ville bâtie en amphithéâtre. A la nuit tombante, alors que les lumières apparaissent dans tous les coins de la montagne, le coup d'œil est féérique.

Mais la marche du paquebot m'arrache peu à peu à ce spectacle et, bientôt, nous sommes au large et ne voyons plus de feux.

Jedi, 24. — Comme l'on m'a annoncé hier que nous devons arriver entre 9 et 10 h. du matin, je suis debout à 4 h. Mais, hélas ! une fois ma toilette faite, mes malles bouclées, à peine arrivé sur le pont j'apprends par un matelot qu'ayant manqué la marée nous attendons depuis 2 h. du matin. A 8 h., avec la marée montante, nous levons l'ancre pour remonter le Yantsé, et à 3 h. nous stoppons à Woosung (2). Là, une grande chaloupe à vapeur vient prendre les passagers et à 4 h. nous sommes à notre procure, chez les Pères Lazaristes, à Shanghai même.

Vendredi, 25. — Invité hier par le R. P. Supérieur de la procure des Pères Jésuites de Shanghai, je me rends à Zai-Ka-wei, avec mes compagnons, dès 9 h. du matin. Arrivé à la grande résidence des Pères Jésuites, j'y retrouve un Père que j'avais connu durant mes études, dans le grand collège de la Compagnie, à Vannes. C'est une bonne rencontre : avec lui, nous visitons en détail l'orphelinat des filles tenu par les Dames Auxiliatrices, le beau musée que dirige le

[1] Je regrette que dans les escales le temps pluvieux ou la nuit ne m'aient pas permis de prendre des photographies qui eussent intéressé. Je me dédommagerai dans l'avenir si je puis en avoir ici le loisir et la facilité ; car les ressources du missionnaire sont bien minimes.

[2] Tous les paquebots-poste s'arrêtent là afin de gagner du temps.

R. Pèr
phelina
lèbre d
et qui
pu adr
des Be

Dir
Pères
la célé
l'aima
une de
tiens ;

Mo
petit
n'offre
d'arriv

Ve
peu à
desce
cham
il me
laient
des s
lui d
marty

To
20 j
de m
A ur
chèr
de v

(2)
près
prêt à
(3)
Les r

R. Père Courtois, car il faut nommer ici mon aimable cicerone, l'orphelinat des garçons sous la direction des Pères, l'Observatoire, célèbre dans le monde maritime, dont le R. P. Froc est le directeur, et qui appartient aux Pères Jésuites. A l'Orphelinat des garçons, j'ai pu admirer le travail splendide de menuiserie qui s'y fait pour le Roi des Belges et dont parlent tous les journaux (2).

Dimanche, 27. — A 10 h., je dis la messe paroissiale chez les Pères Jésuites et, pour la première fois, j'emploie le tsikin (3) durant la célébration du Saint Sacrifice. Le soir, avec le R. P. Lorando, l'aimable Supérieur des Pères Jésuites de Shanghai, je pars visiter une de leurs chrétientés dans la ville chinoise. Elle compte 2000 chrétiens ; c'est fort beau.

Mercredi, 30. — Nous quittons Shanghai pour Chefoo, sur un petit vapeur. Un dernier coup d'œil sur la ville européenne qui n'offre rien de beau à voir ne me la fait pas regretter ; car, j'ai hâte d'arriver au Chan-Toung.

Vendredi, 2 octobre. — A 1 h. $\frac{1}{2}$, nous apercevons la côte et, peu à peu, la ville se dessine à nos regards. Aussitôt arrivé, aussitôt descendu ; car j'ai hâte de mettre le pied sur cette terre qui sera le champ de mon apostolat ; sur cette terre tant désirée, tant rêvée d'où il me semblait depuis si longtemps que les pauvres païens m'appelaient et me tendaient les bras. Salut, ô terre de Chan-Toung arrosée des sueurs de nos Pères ! reçois un de leurs indignes fils et permets-lui de gagner la couronne des apôtres et pourquoi pas celle des martyrs ?

Toutefois, en attendant, je vais avec délices me reposer de mes 20 jours de mal de mer, dans notre résidence. Arrivé au terme de mon voyage, je vous quitte, chers lecteurs, mais pour vous dire : A une autre fois ! puisque l'hospitalité m'est accordée dans votre chère *Revue*, afin de vous faire connaître la Chine et les Chinois et de vous intéresser aux missionnaires du Chan-Toung oriental.

FR. MICHEL, O. F. M.

Missionnaire Apostolique au Chan-Toung Oriental (Chine)

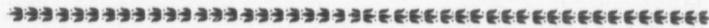
(2) C'est un chalet, style chinois, destiné à la résidence royale de Lacken, près Bruxelles. Il partira de Zai-Ka-wei pour la Belgique entièrement achevé, prêt à être monté dès son arrivée, dans le parc de Sa Majesté Léopold II.

(3) C'est un bonnet carré avec deux longues franges qui pendent sur le dos. Les missionnaires l'emploient dans les cérémonies.



LE DERNIER RÉCOLLET A MONTREAL

LE FRÈRE PAUL (Suite.)



A l'évêché. — Ses occupations. — Une touchante entrevue.



Les enfants, avons-nous dit, avaient les préférences de Frère Paul. C'était toujours avec bonté qu'il leur adressait quelques paroles. S'il lui arrivait d'en rencontrer au cours de ses sorties, il s'arrêtait en les abordant par ces mots : « Eh bien ! mes enfants ! », puis une conversation familière s'engageait et pour l'ordinaire elle se terminait par quelque petit présent, image ou médaille qu'il leur distribuait. De leur côté, ça se comprend,

les enfants aimaient à rencontrer notre Récollet, et quand ils le voyaient passer, ils couraient à lui ; et le Frère trouvait toujours un bon mot et une bonne chose pour leur faire plaisir.

A l'évêché, le Frère Paul ne continua point l'école qu'il faisait au couvent des Récollets : toutefois, il consacra tous les jours une partie de son temps à faire le catéchisme. A l'entrée du palais épiscopal il y avait un grand couloir, ayant un banc de chaque côté ; ce devait être comme une salle d'attente. C'est là que le frère ouvrit son cours de catéchisme. Il remplissait sa charge avec soin et avec succès. Deux ecclésiastiques, a raconté Mgr Gravel, le regretté évêque de Nicolet, voulurent un jour juger par eux-mêmes des connaissances du Récollet catéchiste. Ils comptaient bien prendre à cette occasion une agréable récréation. Donc, à l'heure du catéchisme ils se blottirent près d'une porte d'où ils pouvaient tout entendre. La classe commence, et nos ecclésiastiques écoutent, mais loin de trouver quelque chose à reprendre, ils restent émerveillés de la façon dont le Frère inculque la science religieuse aux enfants et se retirent édifiés autant qu'étonnés des connaissances catéchistiques du Frère Récollet. Son cours fut toujours fréquenté ; il y admettait tout naturellement les enfants, mais on y voyait aussi des jeunes gens et même de grandes personnes qui connaissant peu leur religion, venaient s'instruire. Toutefois, les enfants qui se préparaient à la première communion étaient l'objet particulier de sa sollicitude.

Not
magny
vail le
chapel
campa
munio
là-des
à qui
pour c
conna
sécula
qui ex
Il a
pour l
et il a
journ
tion.
Ap
s'acco
quelq
laque
aussi
organ
gueui
les er
nous
curé
Frère
comm
conge
derni
appla
Er
appo

(1)
l'abbé
(2)
inhun

Notre Récollet, comme son confrère de Saint-Thomas de Montmagny, le Frère Marc, s'occupait encore d'horlogerie ; mais son travail le plus ordinaire, dans ses moments libres, était de monter des chapelets, dont le plus grand nombre allait, paraît-il, aux curés de la campagne qui se les procuraient pour les enfants de la première communion. A ce sujet un témoin nous a dit, et il a fortement insisté là-dessus, que le Frère Pau' ne vendait pas ses chapelets ; il les livrait à qui les lui demandait ; mais la plupart avaient assez de bon sens pour offrir au Récollet une rétribution. Cette manière d'agir nous fait connaître à quel point le Frère, malgré les dispenses légitimes de la sécularisation, demeurait fidèle à l'esprit de la pauvreté franciscaine qui exclut tout acte de propriété.

Il avait soin de garder une partie de son temps pour la prière et pour la récitation de son office. Le matin, il assistait à la sainte messe et il aimait à communier à celle de Monseigneur l'évêque. Dans la journée, il récitait son chapelet et faisait d'autres pratiques de dévotion.

Après avoir ainsi partagé son temps entre Dieu et le prochain, il s'accordait à lui-même quelques distractions bien méritées. Il faisait quelque promenade, au village ou dans la campagne, au cours de laquelle il rendait visite à des amis ou connaissances, et sans doute aussi à des parents. Dans le courant de l'été 1847, il avait même organisé pour ses petits élèves du catéchisme une excursion à Longueuil, car « il voulait, disait-il, comme Notre-Seigneur, se récréer avec les enfants. » En 1839, il était allé à l'Assomption. Un témoin (1) nous raconte ainsi ce voyage : « En 1839, il vint faire une visite au curé de l'Assomption pour prier auprès du tombeau de son ancien Frère en religion (2). M. le curé l'amena au collège, le présenta à la communauté, et, avec sa permission, le Frère Paul donna un grand congé aux élèves. Ils étaient tous curieux et contents de voir cette dernière relique des Franciscains. Ils ne lui ménagèrent pas les applaudissements. »

Entre 1844 et 1845, un événement peu prévu, sans doute, vint apporter au Frère Paul une consolation inespérée. Imaginez-vous la

(1) Feu M. l'abbé F. Dorval, témoin oculaire qui a raconté ces détails à M. l'abbé L. Casaubon.

(2) Il s'agit ici du Père Dominique Pétrimoult, décédé curé de l'Assomption et inhumé dans l'église paroissiale le 6 juin 1799.

joie qu'éprouvent, en se rencontrant, deux exilés qui ne se sont pas vus depuis bien des années ; c'est quelque chose de la patrie qu'ils retrouvent en se retrouvant et c'est aussi le moment où leurs cœurs se soulagent en parlant du foyer absent, des ancêtres, des amis de là-bas, des souvenirs du passé. Cette joie fut causée au bon frère Paul par l'arrivée à Montréal du Frère Louis qui venait de Québec visiter son confrère. N'étaient-ils pas tous les deux des exilés dans le monde ? leur foyer, leur couvent, n'était-il pas absent, et de leurs ancêtres glorieux, n'est-il pas vrai qu'il ne restait plus rien, sinon de précieux souvenirs ? Et depuis quand ne s'étaient-ils pas vus ? Depuis vingt, depuis trente et même quarante ans peut-être. « Que de souvenirs durent être évoqués dans cette entrevue par ces deux derniers survivants de leur Ordre ! Que de regrets témoignés à leur ancienne vie de communauté ! Que de larmes peut-être versées au souvenir de leur anciens confrères, tous disparus de ce monde, à l'exception du Frère Marc, de Saint-Thomas de Montmagny, qui n'avait pu se joindre à leur réunion. » (1) Ainsi parle M. l'abbé Ch. Trudelle qui continue : « C'était saint Antoine visitant le vieil ermite saint Paul. Semblable à ce solitaire, auquel on demandait ce qu'il avait fait pendant les nombreuses années qu'il avait passées dans le désert, chacun de ces bons Frères Récollets pouvait dire comme lui : *cogitavi dies antiquos et annos æternos in mente habui* (2), pendant plus de cinquante ans, j'ai pensé aux quelques années trop vite écoulées dans notre cher monastère, sans oublier les années éternelles que j'ai travaillé sans cesse à mériter de passer heureuses dans le ciel.

« Le Frère Louis passa une quinzaine de jours avec le Frère Paul. Celui qui nous a raconté cette visite fit faire un tour de calèche, en ville, à nos deux vieux Récollets. En le quittant le Frère Louis laissa un souvenir à son confrère : une couronne d'argent pour le Saint Sacrement ; on s'en servit à la cathédrale. Le Frère Louis tomba malade dans l'automne de 1845. C'est alors, ou un peu plus tard, dans l'été de 1846, que le Frère Paul lui rendit visite ; et c'est à ce propos que M. l'abbé Ch. Trudelle, — sans doute qu'il ignorait le voyage du Frère Louis à Montréal, car il n'en dit pas un mot, — a écrit la page que nous avons citée plus haut, où il nous semble qu'elle convient mieux. Nous croyons, sur la parole de M. l'abbé Trudelle, que le

(1) Le Frère Louis par M. l'abbé Ch. Trudelle.

(2) « J'ai pensé aux jours écoulés et j'ai médité les années éternelles. »

Frère
reçue
deux
re Pa
Quoi
sons-
que s
cette
9 août
Le
pesai
incer
pas à
ils s'
le pl
parti
l'esp



pre
lors
trois
cet
de 1

Frère Paul a rendu à son confrère de Québec la visite qu'il en avait reçue ; bien qu'un témoin oculaire, celui-là même qui promena nos deux Récollets dans Montréal, ne puisse pas se souvenir que le Frère Paul se soit absenté de l'évêché depuis ce temps jusqu'à sa mort. Quoique déjà vieux et infirme, le Frère Paul pouvait encore, pensons-nous, faire ce voyage qui avait d'autant plus de raison pour lui que son confrère était malade. Le Frère Louis ne se remit point de cette maladie, la paralysie, qui l'emporta dans un monde meilleur, le 9 août 1848, à l'âge avancé de 88 ans et huit mois.

Le Frère Paul, lui aussi, sentait approcher la fin de son exil. L'âge pesait sur ses épaules et les courbait vers la terre, tandis qu'il rendait incertain sa démarche. A voir le peu de temps qui a séparé leur trépas à tous deux, on serait tenté de croire qu'à leur visite réciproque ils s'étaient donné rendez-vous au ciel pour la même année ; et que le plus âgé devant donner l'exemple à l'autre, le Frère Louis était parti le premier dans la patrie céleste où le Frère Paul le suivra dans l'espace de trois mois.

(A suivre.)

FR. ODORIC-MARIE, O. F. M.



Monsieur Talon et les Récollets.



(A propos d'un livre récent)

DANS un ouvrage qui vient de paraître : Jean Talon, Intendant de la Nouvelle-France, Monsieur Thomas Chapais fait l'histoire d'un homme qui a laissé une trace profonde dans l'organisation de notre pays. Un de ses mérites fut d'avoir favorisé le retour des Récollets au Canada. On sait, en effet, que, premiers Missionnaires du pays, chassés par les Anglais en 1629, lors de la prise de Québec, les Récollets se préparaient à revenir, trois ans après, sur ce théâtre de leur apostolat et avaient reçu à cet effet les lettres du Souverain Pontife, quand le mauvais vouloir de l'administration civile empêcha leur retour. C'est sous l'intendance

de Talon qu'enfin, en 1670, l'opposition cessa ; Louis XIV exauça les vœux des Récollets et leur donna ordre de retourner dans ce Canada qu'ils aimaient tant.

L'auteur de l'ouvrage profite de ce fait pour jeter un coup d'œil sur l'action des Récollets au Canada et n'en dire que des choses très dures et très pénibles à lire. Je ne sais ce qu'en pensera le commun des lecteurs ; pour ce qui me concerne, je trouve ces pages très regrettables.

Je ne veux pas discuter le fond même du sujet, pour les mêmes raisons précisément que j'oppose à Monsieur Chapais. Je veux bien par conséquent lui accorder pour le moment qu'il dit l'exacte vérité, que son jugement plus que sévère est parfaitement motivé, que ses sources sont absolument sûres et exactement interprétées, que la manière dont il présente les faits sous une forme condensée ne leur donne pas une force qu'ils n'ont point par eux-mêmes, qu'il ne généralise pas son jugement outre mesure, qu'enfin durant une période de 30 années, les Récollets ont été seuls à avoir tous les torts : j'accorderai tout cela et je contesterai seulement l'utilité et surtout l'opportunité de cette sortie faite contre eux.

L'utilité ? En effet, les Récollets qui furent au commencement toute l'Eglise du pays, en formaient encore de 1670 à 1700 une respectable partie. Les couvrir de reproches, c'est s'adresser à des prêtres, à des religieux, à des ministres de l'Eglise du Canada. Or des reproches de ce genre sont toujours de nature à réjouir les ennemis de la religion, à contrister ses amis, à faire du tort à ceux qui en sont l'objet ou aux héritiers de leur nom et de leur fonction et finalement à éclabousser ceux que l'on prétend défendre.

Voilà pourquoi pour un historien catholique, c'est toujours une besogne pénible de s'en prendre aux ministres de l'Eglise. D'instinct, il ne s'y livre qu'en cas d'absolue nécessité.

Dans le cas présent, j'ai beau regarder, je ne vois pas la nécessité de ces pages contre les Récollets. Le lecteur aurait aussi bien connu Talon, si elles n'y eussent pas été. Il suffisait, ce me semble, à l'auteur d'avoir indiqué le rôle de son personnage dans le retour de ces missionnaires. Ceux qu'il a amenés en 1670, étaient d'ailleurs, du propre aveu de M. Chapais, des religieux bons et exemplaires et quand le Très Rév. Père Germain Allart, leur Provincial qui mourut évêque de Vence, en France, repartit, après les avoir réinstallés au Canada, il emporta les éloges de l'intendant Talon que M. Chapais

cite :
et le p
Ma
l'auter
cain c
ques-t
retour
de se
mais
d'une
frappe
venér
comp
La vé
néces
Qu
reur
trouv
en es
peu s
parler
tion r
sans
fondi
et la
pour
J'a
où l'
comit
de l'
du C
autou
face
Jésui
la fo
milie
la vie
évêq
çois,

cite au long, sans rien y contredire. Il nous semble que le cadre et le plan de l'ouvrage n'en exigeaient pas davantage.

Mais la vérité historique ? Oui, c'est la raison mise en avant par l'auteur. « Nul plus plus que lui ne vénère cet illustre Ordre franciscain qui a donné tant de Saints à l'Eglise, à qui le Canada doit quelques-uns de ses premiers apôtres et dont il a été heureux de saluer le retour depuis quelques années. » Nous remercions Monsieur Chapais de ses éloges et de ses sympathies, nous les savons bien sincères ; mais pour qui ne connaîtrait pas l'auteur, ils auraient vraiment l'air d'une cruelle ironie sous la plume d'un homme qui en même temps frappe à coups redoublés, sans le moindre ménagement, sur ceux qu'il vénère tant, qui répète tout ce qui a été dit de désagréable sur leur compte dans les ouvrages précédents et y ajoute de longues notes. La vérité historique ne demande pas à un auteur qu'il s'impose sans nécessité de si rudes sacrifices, ni qu'il les inflige à ceux qu'il aime.

Quand un auteur consciencieux rencontre sur son chemin une erreur historique, si accréditée qu'elle soit, il doit la renverser ; s'il trouve des documents nouveaux et ignorés relatifs à son travail, si en examinant les sources d'une opinion, il en constate le caractère peu sérieux, le zèle de la vérité historique peut lui faire un devoir de parler malgré tous les préjugés contraires ; mais sur le sujet en question notre auteur ne fait que redire ce qui n'a été que trop répété déjà, sans une lumière nouvelle, ni ce me semble un examen plus approfondi des sources. Il n'a ajouté aux reproches déjà faits que la clarté et la concision d'un résumé sorti de sa plume. A mon avis, c'était pour le moins inutile.

J'ajoute que c'était absolument inopportun. Nous sommes au temps où l'on prépare la glorification du Vén. Monseigneur de Laval. Des comités ont été formés ; un appel a été adressé à tous les catholiques de l'Amérique du Nord, une mention spéciale est faite des religieux du Canada. Les organisateurs de la fête nous ont montré, groupés autour de cette statue qui va dominer le vieux rocher de Québec, en face du fleuve royal par lequel la foi nous est venue de France, les Jésuites et les Récollets qui avec le vénérable évêque ont travaillé à la formation de la patrie canadienne. Ils nous ont fait saluer au milieu des établissements religieux si florissants qui sont la gloire de la vieille capitale et qui formeront la couronne de son illustre premier évêque les modestes clochers des fils de saint Ignace et de saint François, de ces religieux qui coopèrent encore, avec les successeurs de

Laval, à l'édification de l'Eglise canadienne. C'était unir sagement et pieusement tous ces vieux souvenirs. Ils nous apparaissaient dans le lointain des siècles, enveloppés de cette vague demi-lumière dans laquelle s'harmonisent toutes choses. Et voici que Monsieur Chapais arrive avec son livre ; il rapproche de nous les événements, les montre dans le détail et les soumet à nos yeux modernes. Nous jugeons ces choses d'un autre âge avec notre mentalité d'aujourd'hui, et tout concourt à les rendre infiniment plus choquantes et plus odieuses.

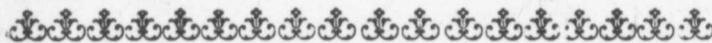
J'estime donc que Monsieur Chapais ne pouvait plus mal choisir son heure et qu'il a cédé à une fâcheuse inspiration en publiant ces trois ou quatre pages qui déparent à mon humble avis, son beau livre.

Il m'a semblé, après les avoir lues, que je ne pouvais garder le silence. Il faut prévenir par une protestation le funeste penchant d'écrivains, comme il pourrait en surgir, qui dans l'intempérance de leur langage ne respectent que ceux qui savent leur répondre et qui frappent ferme sur les bons Franciscains, comme les appelle M. Chapais, parce que ceux-ci ont l'air d'être morts et que personne ne prend leur défense.

Je ne classe pas Monsieur Chapais parmi ces écrivains-là, cependant il leur fournit un nouvel appui et je suis sûr que lui-même, s'il avait réfléchi qu'il y a ici les successeurs des Récollets et que ses pages étaient de nature à les affliger et à les rendre suspects aux yeux de tous ceux qui le liront, aurait usé de plus de circonspection et, sans manquer à la vérité historique, aurait moins aiguisé sa belle plume.

Je me permettrai de suggérer à Monsieur Chapais un moyen de réparer la faute que j'ai osé lui reprocher. Le voici : maintenant qu'il a dit en quatre pages tous les torts attribués par lui aux Récollets, qu'il nous raconte en un gros volume, toutes les bonnes œuvres qu'ils ont faites et tous les travaux qu'ils ont entrepris, depuis la Gaspésie et la Baie des Chaleurs jusqu'aux rives des Grands Lacs. Il aura mérité la reconnaissance de l'Ordre franciscain et de ceux qui s'intéressent à l'histoire du Canada ; il aura réalisé le projet qu'avait formé, mais que ses infirmités ne lui permirent pas d'exécuter, le regretté Monsieur l'abbé Casgrain, historien si sincère et si bien renseigné, en même temps que littérateur éminent, à qui l'étude consciencieuse du passé avait inspiré une grande vénération pour les Récollets du Canada et une franche amitié pour leurs successeurs.

FR. COLOMBAN-MARIE, O. F. .M.



Chronique Antonienne

SAINT ANTOINE DE PADOUE ET SON CULTE



ous lisions naguère dans l'*Écho de saint François* :

Un saint religieux de la Compagnie de Jésus, le R. P. de Saint-Angel, mort à Bordeaux il y a quelques années, à l'âge de quatre-vingts ans, après une vie toute employée à la gloire de Dieu, avait pour saint Antoine de Padoue

une dévotion toute spéciale. Il avait composé, en son honneur, plusieurs pièces de vers et des prières. Il travaillait toujours devant sa statue. Au moment de mourir, il annonçait une *prochaine résurrection* du culte de saint Antoine, et, remettant la statue vénérée au P. Laborde, directeur de l'École apostolique de Bordeaux, il lui disait ces paroles : « Vous savez combien j'aime votre œuvre ; je veux donc, avec la permission des supérieurs, faire un don précieux à l'École : *je vous lègue ma statue de saint Antoine de Padoue ; vénérez beaucoup ce saint, cela vous portera bonheur !* »

« Cette statue, qui d'ailleurs est fort belle, ornait avant la funeste dispersion, un des corridors de l'École apostolique.

« Le R. P. Laborde ajoute que ce ne fut pas seulement à sa mort, mais bien souvent pendant sa vie que le P. de Saint-Angel répéta ces paroles : « Saint Antoine de Padoue sera le saint de notre temps ; il nous aidera à retrouver Jésus et Marie. »

* * *

Retrouver Jésus et Marie, si l'on a l'insigne malheur de les perdre, quelle faveur ! Saint Antoine de Padoue peut nous y aider. Écoutons ce récit.

C'était un dimanche. Dans un riche salon de Saint-Pétersbourg, une jeune femme, de religion schismatique, travaillait avec ardeur à un tricot qu'elle voulait absolument finir pour le lendemain. Tout à coup son crochet s'échappa de ses doigts, et il lui fut impossible de le

retrouver. Les nombreux domestiques, appelés en toute hâte, se mirent à la recherche du crochet. Le salon fut visité et revisité en tout sens ; jamais les tapis ne furent si secoués ; tout fut inutile : le crochet demeura introuvable.

Sur ces entrefaites, survient un gentilhomme, ami de la famille et ardent catholique. Surpris de l'état dans lequel il trouve toute la maison, il interroge et on lui raconte ce qui était arrivé. Il réfléchit quelques instants, puis soudain :

« — Que me donnerez-vous, madame, si je retrouve votre crochet ? »

« — Mais tout ce que vous voudrez, répondit-elle vivement.

« — Vraiment ! tout ce que je *voudrai* !... Et l'interlocuteur appuya sur ce dernier mot.

« — Oui, certainement, tout ce que vous voudrez ; à moins que vous me demandiez une chose tellement extraordinaire qu'il me soit impossible de la réaliser.

« — Non, rien d'extraordinaire, par conséquent rien d'impossible. Voici ma proposition : si je vous rends votre crochet, madame, promettez-moi simplement de lire le livre que je vous donnerai.

« — Je vous le promets. »

Alors, au grand étonnement de son interlocutrice, notre catholique pria, se recueillit, s'agenouilla pour prier de nouveau, se promena dans le salon qui était encore sens dessus dessous à la suite des recherches récemment faites ; puis, tout à coup :

« — Voilà votre crochet, dit-il en se baissant un peu et en retirant le crochet caché dans la garniture de la cheminée, j'ai prié à votre intention saint Antoine de Padoue ; maintenant à vous de tenir votre promesse. »

On devine la surprise de la dame. — Elle prit machinalement le crochet et le livre que lui tendait cette main amie, et, en silence, acheva le tricot commencé. Le soir venu, songeant à sa promesse, elle se mit en devoir de lire le livre proposé ; il avait pour titre : *L'Enfant*, par Mgr Dupanloup.

« — Quelle série de pages ennuyeuses il va me falloir parcourir ! se dit-elle en commençant ; cependant, j'ai une fille à élever, cela pourra toujours m'être utile. »

Elle entreprit donc sa lecture ; et ses charmes profonds la captivèrent tellement, qu'elle lisait encore à quatre heures du matin !

« — Eh bien ! que dites-vous de mon livre, demanda le lendemain le noble visiteur ? »

« —
vi de l
nétra
laine.
partie
Antoi
où ell
ces à
C'e
Dieu.
avez
tisseu
rie »
et cor
tiques
et M.



U
récit
très
récit
sion
culie
l'Or
très
men
tion
dées
cult
Ave
rési

« — Votre livre m'a fait passer une nuit blanche. » Ce livre fut suivi de la lecture de plusieurs autres ouvrages catholiques ; la vérité pénétra peu à peu et finit par illuminer la belle intelligence de la châtelaine. Aujourd'hui, elle et sa fille ont renoncé au schisme pour faire partie de l'Église catholique, et toutes deux aiment à considérer saint Antoine comme leur introducteur dans le sein de l'unité catholique, où elles ont retrouvé Jésus et Marie ; elles ne cessent d'en rendre grâces à Dieu par saint Antoine de Padoue.

C'est le 13 juin que l'Église célèbre la fête de ce grand serviteur de Dieu. Ce jour-là, chers Tertiaires et associés de la Pieuse Union vous avez communiqué avec ferveur en son honneur et prié ce grand convertisseur d'hérétiques et de pécheurs, de faire « retrouver Jésus et Marie » à tant de pauvres âmes qui les ont perdus. Continuez à le prier et conjurez-le aussi de ramener à l'unité catholique, tant de schismatiques qui errent loin du vrai bercail, et qui ne « retrouveront Jésus et Marie » qu'en retrouvant la foi de leurs aïeux.



Avis aux Tertiaires

Le Petit Office de la très Sainte Vierge



Un décret de la Sacré Congrégation des Indulgences permet de réciter en français, ou mieux en langue vulgaire, le petit office de la très Sainte Vierge et de gagner ainsi les indulgences attachées à la récitation de cet office en latin. Il faut remarquer que cette concession ne s'entend qu'à la récitation privée, c'est-à-dire faite en particulier : de plus la traduction doit être autorisée, c'est-à-dire visée par l'Ordinaire. L'Église approuvant ainsi la récitation de l'office de la très Sainte Vierge, qui est l'office liturgique des tertiaires, tous les membres du Tiers-Ordre pourront désormais user de cette autorisation et réciter leur office en français et gagner les indulgences accordées. Cette concession n'enlève pas cependant aux tertiaires la faculté donnée par Léon XIII, de dire, à la place de l'office, 12 *Pater Ave* et *Gloria*, qui sont aussi l'office de la Règle pour ceux qui les récitent.

BIBLIOGRAPHIE

LES FRANCISCAINS et L'IMMACULÉE CONCEPTION

par le Père PIERRE PAUWELS, Frère-Mineur, en collaboration avec P. A. A. du même Ordre. (1)

L'à-propos qui marque l'apparition de ce livre et son sujet, qui intéresse également la science des savants et la piété des simples fidèles, lui tiennent lieu d'une chaude recommandation.

A la voix du Pape le monde catholique se prépare à célébrer avec un religieux enthousiasme le jubilé de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.

La doctrine de la non-déchéance de la Vierge fut de tout temps particulièrement chère aux Franciscains, et bien de graves auteurs ont prétendu que Dieu suscita l'Ordre des Frères-Mineurs, pour en faire le défenseur et le propagateur du privilège de sa Mère.

Le grand orateur BOURDALOUE n'a certes pas exagéré, quand il s'écria dans son SERMON POUR LA FÊTE DE N.-D. DES ANGES :

« De tous les Ordres de l'Eglise celui de Saint-François devait être dans la suite des siècles un des plus déclarés et des plus ardents défenseurs de la Vierge Marie et de ses illustre prérogatives. Vous me demandez en quoi cet Ordre si célèbre, a fait voir son zèle pour l'honneur de la Mère de Dieu, et moi je vous demande en quoi il ne l'a pas fait paraître. Oublions tout le reste et arrêtons nous à un seul point qui renferme tous les autres.

C'est ce saint Ordre qui le premier a fait une profession publique de reconnaître et de soutenir l'Immaculée Conception de la Vierge. C'est lui qui l'a prêchée dans les chaires avec l'applaudissement des peuples ; lui qui l'a défendue dans les écoles et les universités ; lui qui l'a fait honorer dans le christianisme et célébrer par des offices approuvés par le Saint-Siège. Oui, c'est à l'Ordre de Saint-François que Marie est redevable de cette gloire. »

(1) Grand et beau volume, format Raisin in-8°, près de 300 pages, orné d'une gravure hors texte de l'Immaculée Conception, avec une couverture en couleurs, imprimé chez L. & A. GODENNE. Se trouve à l'Imprimerie Saint François 4, rue des Carmes, Malines, Belgique. Prix : 30 cents port en sus.

L'ouv
ces par
singuliè
vouée
comme
régimen
reconn
tion In
L'au
MACU
raux q
pour a
sujet ;
qu'il n
Tan
écoles
doctes
cette c
Le
Et
garant
de co
docur
L'a
inexa
cite f
ses ré
ter ai
Le
procl
et ne
lemen
celui
Tc
répat

L'ouvrage du Père Pauwels n'est que le commentaire historique de ces paroles non moins vraies qu'élogieuses. Il nous fait connaître la singulière dévotion que les enfants de Saint-François ont toujours vouée à Marie Immaculée, leur auguste patronne ; il nous donne, comme l'auteur dit en sa préface, le bulletin des faits d'armes d'un régiment de la grande armée, qui a combattu si longtemps pour faire reconnaître et affirmer par l'Eglise infallible la vérité de la Conception Immaculée.

L'auteur intitule son livre LES FRANCISCAINS ET L'IMMACULÉE CONCEPTION. Il ne s'attarde, dit-il, aux faits généraux qui marquent le développement subjectif de ce dogme, que pour autant qu'ils servent de trame à son histoire, de cadre à son sujet ; et cependant c'est toute l'histoire de l'Immaculée Conception qu'il nous donne à lire.

Tant il est vrai que cette doctrine, qu'on appelait jadis dans les écoles l'*opinion franciscaine*, trouve à chaque époque d'ardents et doctes défenseurs parmi les Franciscains ; tant il est vrai encore que cette opinion était « passée dans la moelle et dans le sang de l'Ordre. »

Le mot a été dit par Tostat d'Avila.

Et puis, ce livre si riche se présente à nous, avec les plus sérieuses garanties d'authenticité et de sincérité. Il est bâti sur des faits hors de conteste, et des textes formels ; solidement charpenté avec des documents de première valeur.

L'auteur qui ne paie pas ses lecteurs d'hypothèses et de citations inexactes, est de plus ennemi des assertions vagues et gratuites. Il cite fidèlement les sources et donne au bas de la page de nombreuses références bibliographiques qui permettent au lecteur de s'orienter aisément dans ces matières parfois très complexes.

Le PÈRE PAUWELS fait aussi preuve d'une grande franchise : il proclame la vérité telle qu'il l'a trouvée au bout de ses recherches, et ne craint pas d'appuyer des thèses, ayant contre elles un amoncellement de préjugés et de souvenirs de famille. Il n'a qu'un souci, celui de la vérité.

Tous ceux qui ont à cœur d'honorer la Vierge Immaculée et de répandre son culte, aideront à la propagande de ce beau livre.





NÉCROLOGIE

Fresse, France. — M. Frs.-Louis Frémot, en religion Fr. François, décédé le 24 mars 1904, à l'âge de 76 ans, après 9 ans de profession, père d'un de nos religieux au Canada.

Montréal. — Mde Octave Monté, née Georgiana Lacasse, décédée le 16 mai à l'âge de 38 ans et 9 mois.

— Mde J.-Bte Marion, née Céline Champagne, décédée durant le mois de mai.

— Mlle Marie Richard, décédée le 10 mai dernier.

— Mlle Maria Chartrand, décédée le 3 du courant. Elle était Tertiaire isolée.

— **Fraternité de Notre-Dame des Anges.** — Mlle Alphon sine Laporte, en religion Sr Antoine de Padoue, décédée le 27 mai, à l'âge de 56 ans et 6 mois, après 8 années de profession.

Une vie passée dans le travail, la prière et les bonnes œuvres, et couronnée par de longues souffrances supportées avec une grande patience et une entière soumission à la sainte volonté de Dieu, donne à tous ceux qui l'ont connue et aimée, l'espoir de la rencontrer dans le séjour éternel où une immense récompense est réservée aux amis de Dieu et aux fidèles enfants de saint François.

— **Fraternité Saint-Joseph.** — M. J.-C Hotte, en religion Fr. Saint Louis, décédé le 12 mai 1904, à l'âge de 64 ans après 3 ans de profession.

— **Fraternité Saint-François.** — M. J.-N. Bouvier, décédé à la fin de mai après 9 ans de profession.

— **Fraternité Saint-Antoine.** — Mde Michel Carbonneau, en religion Sr Michel, décédée le 26 mai, à l'âge de 73 ans, après 14 ans de profession.

Mde Pierre B. Roberge, née Philomène Charpentier, en religion Sr Philomène, décédée le 30 mai 1904, à l'âge de 67 ans, 7 mois, après 8 ans de profession.

Mde Roberge s'est toujours montrée très dévouée au progrès du Tiers-Ordre dans sa Fraternité, ainsi que très empressée à venir en aide à nos Pères dans leurs nécessités, soit au convent de Montréal, soit à celui de Québec, où elle laisse des témoignages de sa charité et de son attachement à la famille franciscaine. Très assidue aux réunions de la Fraternité et aux pèlerinages, elle s'est bien préparée à la mort par ses prières et ses bonnes œuvres.

— **Fraternité Sainte-Elisabeth.** — Mlle Rose-Anna Marti-

neau, (profess Sair née E mai 19 Après sabeth 1 Marie c Sainte nière fe prépare prolong Qui l'a Forts t quelle de quel reusme du Divi et non pour c ne l'a p saint F Sai Clara de 36 Sai le mo Co Cathe fait p Rose et 6 fait p fait p bre, a décé

neau, en religion Sr Claire, décédée le 7 mai 1904, après 7 ans de profession.

Saint-Jean-Chrysostôme Lévis. — Mde Vve C. Lemieux, née Esther Girard, en religion Sr Sainte Elisabeth, décédée le 10 mai 1904, après trois ans de profession.

Après une de ces longues maladies qui ne pardonnent jamais, Sœur Sainte Elisabeth rendait son âme à Dieu le sept mai dernier. Elle est morte en ce mois de Marie comme elle le désirait. Elle est morte un samedi, jour consacré à la Très Sainte Vierge. Durant sa maladie, elle avait voulu entreprendre de faire une dernière fois les Quinze Samedis. La mort est venue la ravir comme elle était à se préparer pour recevoir l'Hôte Divin pour la quinzième fois. Dieu ne voulut pas prolonger davantage son temps d'épreuve, il l'avait jugée mûre pour la récompense. Qui l'a connue, sait que depuis plusieurs années, elle venait recevoir le Pain des Forts tous les matins à la Table Sainte. Qui l'a vue dans sa maladie, sait avec quelle patience elle a supporté jusqu'à la dernière heure toutes ses souffrances : de quelle bonté elle était pour la personne qui en prenait soin. Elle avait généreusement fait à Dieu le don de sa vie. Elle aimait à répéter souvent ces paroles du Divin Maître au Jardin des Olives : « Que votre volonté se fasse, ô mon Dieu, et non la mienne. » Dieu a agréé son sacrifice, qu'elle repose en paix. Prions pour cette chère Sœur. Que Dieu lui donne part aux récompenses éternelles s'il ne l'a pas encore fait. Prions pour que Dieu fasse nombreuses de telles filles de saint François.

Saint-Narcisse, Champlain. — Mde Narcisse Trépanier, née Clara Trepanier, décédée au commencement du mois de mai, âgée de 36 ans, après 3 ans de profession.

Sainte-Thérèse. — Mde Aimé Maillé, née Henriette Thibault. — Mde C. Dubois, née Adelina Gravel, décédées toutes deux dans le mois dernier, après plusieurs années de profession.

Contrecoeur. — Mlle Marcelline Lamoureux, en religion Sr Catherine, décédée le 10 avril 1904, à l'âge de 75 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— Mlle Emélie Lamoureux, sœur de la précédente, en religion Sr Rose-de-Lima, décédée le 11 mai 1904, âgée de 83 ans, après 2 ans et 6 mois de profession.

— Mlle Evelina Deslauriers, décédée le 3 juin 1904, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— M. Hormisdas Gervais, décédé le 21 avril 1904, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— Mde Georges Dupré, née Emélie Duval, décédée le 13 novembre, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— Mde Louis Dupuis, née Tarcile Bernard, en religion Sr Marie, décédée le 6 juin.

Saint-Ferdinand, Co. Mégantic. — Mde Vve Eudoxie Genest, décédée le 26 avril, à l'âge de 88 ans, après 17 ans de profession.

— Mde Vve George Marcoux, née Julie Royer, décédée le 28 avril, à l'âge de 85 ans, après 13 ans de profession.

Saint-Jean-Chrysostôme, Chateauguay. — Mde Joseph Laberge en religion Sr Cécile, décédée le 31 mai, à l'âge de 85 ans, après 14 ans de profession.

Québec. — **Fraternité Saint-Sauveur.** — Mde Vve Fabien Bussière, née Marie Labrie, en religion Sr Saint Fabien, décédée le 4 mai 1904, à l'âge de 72 ans, après 14 ans de profession.

— Mlle Apolline Verret, en religion Sr Marie de Jésus, décédée le 29 mai 1904, à l'âge de 78 ans, après 27 ans de profession.

Cohoes, N.-Y. — Mde Joseph Baillargeon, née Odile Bagin, en religion Sr Sainte Claire, décédée le 10 avril, âgée de 68 ans, après 11 ans de profession.

— Mde Paul Brouillette, née Eléonore Durand, en religion Sr Sainte Elisabeth, décédée le 1er mai 1904, après 10 ans de profession.

Saint-Henri de Lévis. — M. Augustin Beaulé, en religion Fr. Antoine, décédé le 2 mai 1904, à l'âge de 82 ans, après 1 an de profession.

— M. Couët, décédé précédemment.

Fall-River, Mass. — Dame Arthur Proulx, née Marie Rioux, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 21 mai, à l'âge de 22 ans, après 6 mois de profession.

Chemín de Croix Perpétuel. — Mlle Emélie Lamoureux, Mlle Marcelline Lamoureux, Mde George Dupré, Mde Louis Dupuis, Mde Joseph Baillargeon, Mde Paul Brouillette et M. Téséphore Thibodeau.

